



L'ECOLE DES MUSIQUES ACTUELLES

ART N' DRUMS

WWW.ARTNDRUMS.COM

Tel : 0826.102.112 (de 9h à 12h et de 14h à 18h)

Steph : 06 21 06 62 83 (batterie)

Hugo et Raphaël (batterie - référent Steph)

Seb : 06 89 61 29 21 (guitare / ateliers)

Yvan : 06 37 60 28 94 (guitare / ateliers)

Bernard : 06 35 12 48 95 (piano / accordéon)

Karoline : 06 65 40 11 15 (chant / chorale)

Christèle : 06 68 07 85 12 (piano / clavier)

! Merci de bien noter le numéro de votre prof pour tout contact !

! Chaque professeur est responsable de ses élèves !

LA DEVISE DES ECOLES ART N' DRUMS

Pour devenir un bon musicien, apprendre est bien sur nécessaire.

Ce que vous étudierez et l'environnement dans lequel vous serez plongés feront toute la différence.

Donc ! Bienvenue chez ART N' DRUMS !

CONDITIONS GENERALES DE L'ECOLE

! Merci de bien lire ces conditions générales !

Applicables au 1er septembre 2020

CALENDRIER DES COURS

Du 1er septembre 2020 au 26 juin 2021

PERIODES DE FERMETURE

L'ensemble des vacances scolaires ainsi que les jours fériés.

Les périodes de fermeture ne donnent droit à aucun abattement sur le prix des cours, celui-ci étant calculé sur une base annuelle.

TARIFS & CONDITIONS DE PAIEMENT

L'adhésion est obligatoire.

L'année est à régler en totalité dès l'inscription.

L'année étant due entièrement, **aucun remboursement ne pourra être effectué.**

Une facilité de paiement peut vous être proposé.

Le règlement des cours doit être effectué à l'ordre du professeur

L'adhésion à l'ordre d'ART N' DRUMS.

Adhésion à l'association : 30€ / famille

(Voir la grille des tarifs de cours)

DEROULEMENT DES COURS

Les cours ont lieu chaque semaine, à l'exception des jours fériés et des périodes de fermeture de l'école. Celle-ci garantie à chaque élève 34 cours dans l'année **(de septembre à juin)**.

- La dernière semaine de juin est consacrée aux examens de fin d'année et ne donne pas droit à un rattrapage de cours.

- Les spectacles, organisés par les écoles et où tous les profs participent, font partis intégrante du cursus scolaire et ne donne en aucun cas droit à un quelconque rattrapage des cours.

En cas d'absence de l'élève, le professeur ne remplacera pas le cours, sauf pour raison médicale justifiée.

En cas d'absence du professeur, celui ci rattrapera son cours

Ce présent règlement a été décidé après concertation par le directeur, le bureau de l'association et les professeurs intervenants en toute autonomie au sein de l'école.

TARIFS DES COURS TTC

1 heure par semaine individuel

TARIF INSTRUMENT	Nb de chèques	TARIF CHANT	Nb de chèques
1040 €	1	1100 €	1
346,5 €	3	366,66 €	3
104 €	10	110 €	10
86,5 €	12	91,65 €	12

1/2 heure par semaine individuel

TARIF INSTRUMENT	Nb de chèques	TARIF CHANT	Nb de chèques
520 €	1	550 €	1
173 €	3	183,30 €	3
52 €	10	55 €	10
43 €	12	45,80 €	12

1/2 heure en groupe de 2 élèves (pas possible pour la batterie)

TARIF INSTRUMENT	Nb de chèques	TARIF CHANT	Nb de Chèques
400 €	1	420 €	1
133,30 €	3	140 €	3
40 €	10	42 €	10
33,30 €	12	35 €	12

1 heure par semaine groupe (tout instrument)

TARIF	Nb de chèques
756 €	1
252 €	3
75,6 €	10
63 €	12

Ateliers 1 heure tous les 15 jours (sous réserve du nombre d'adhérent)

TARIF	Nb de chèques
150 €	1
50 €	3
15 €	10
12,5 €	12

Chorale

TARIF	Nb de chèques
420 €	1
140 €	3
42 €	10
35 €	12